

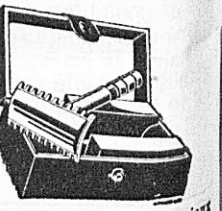


Chevaux
pour l'abatage
sont achetés par
L. GENOUD,
Catholique, BULLE

une ménage cherche
pefit logement
le ou à La Tour.
adresser à M. Anderson,
lterie, Bulle.

Verminol.
quelques minutes après
les insectes jonchent
leurs cadavres ! On les re-
par pelles ! **VERMINOL**
détruit instantanément
et puces chez les animaux
tiques, chasse les taons.
Dépôt à BULLE :
HARMACIE GAVIN
R. Rime, succ^r.

cadeau !
10.000
coirs de sûreté
système « Gillette »
és avec étui, comme
dessous



onnés à titre gracieux
article réclame.
ue acheteur de 12 lames
, total, Fr. 6.— s'adaptant
orte quel appareil, recevoir
avec étui gratuit.

alter-Meri
Chaux-de-Fonds.

Vins naturels.
Fr. 80.—
Fr. 110.—
Fr. 160.—
Fr. 180.—
Fr. 190.—
Fr. 120.—
to litre, foo gare Lugano
rembours. Barbera fr.
bouteille. Stauffer fr.
ean Stauffer, succ^r.

DEMANDE
r, dans la Gruyère, pour
d'été

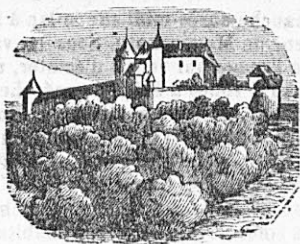
artement meublé
4 pièces et cuisine avec
au jardin, si possible.
offres sous chiffres F 5687
Publicitas S. A., Frib.

VENDRE
poussette
presque neuve, ainsi que
de 1 m. de large.
esser à Publicitas S. A.,
sons P 1927 B.

vendre
3 stères de troncs
chez M. Jolliet Jéré.
Bulle.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h07. BULLE, dép. 5^h0 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère:
Une seule insertion . . . 20 cts.
Annonces répétées . . . 16 »
Canton: Première insertion 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse . . . 25 »
Etranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et
rétractations . . . 25 cts.
Réclames . . . 40 cts. la ligne
S'adresser à
Publicitas, S.A. suisse de publicité,
Bulle (Cercle catholique, au 1er).

D'un jour à l'autre.

Il y a, comme on le sait, deux inter-
nationales rivales, celle d'avant la
guerre, qui rallie encore les socialistes
de divers pays, et celle de Moscou,
fondée par Lénine, chef suprême et
absolu de la nouvelle orthodoxie. Les
socialistes majoritaires allemands s'en
tiennent à l'Internationale n° 1, qu'on
doit retaper cet été encore à Ge-
nève. Les Anglais, à une énorme ma-
jorité, ont également décidé de lui res-
ter fidèles. En revanche, les Italiens et
les Espagnols ont donné leur adhésion
à l'Internationale n° 2. Les Français
hésitent: leur congrès de Strasbourg a
chargé son comité de rechercher un
compromis entre les deux tendances,
par la fondation d'une Internationale
n° 3, qui absorberait par la suite les
deux autres et réaliserait ainsi l'unité
du parti révolutionnaire. Des délégués
ont été envoyés en Russie pour étu-
dier le soviétisme à ses fruits. Nous
ne connaissons pas encore les impres-
sions de MM. Cachin et Froiasart, mais
une dépêche nous a donné celle des
Russes: les deux messagers du socia-
lisme français ont été copieusement
hétés et injuriés à Moscou, dans un
meeting où ils ont tenté de prêcher le
rapprochement entre l'Eglise d'Orient
et celle d'Occident.

Les socialistes indépendants alle-
mands, qui sont sortis de la 2^e Inter-
nationale sans entrer dans la 3^e, ont
fait une démarche parallèle à celle des
Français, mais ils ont été tout aussi
mal accueillis. La réponse qu'ils ont
reçue du comité moscovite est ainsi
conçue:

1. La dictature signifie l'abolition de
la bourgeoisie par une avant-garde ré-
volutionnaire en opposition avec l'opi-
nion que l'on doit d'abord conquérir
la majorité lors des élections. La ma-
jorité est le fruit de la dictature et
non pas la dictature le fruit de la ma-
jorité.
2. La dictature implique l'emploi de
la force et de la terreur. Qui en est
l'adversaire démoralise la conscience
révolutionnaire des ouvriers.
3. Ceux qui, en présence du régime
actuel de terreur capitaliste et de ses
crautés, condamnent la guerre civile
et reculent devant elle sont en réalité
devenus réactionnaires.
4. La dictature du prolétariat et la
domination des soviets impliquent la
nécessité d'anéantir l'appareil de l'E-
tat bourgeois même s'il est républi-
cain-démocratique.
5. Toute révolution implique, en op-
position avec la voie suivie par la ré-
forme, une crise radicale extraordi-
naire qui exige les plus grands sacri-
fices.
6. La liberté de la presse et la li-
berté de réunion signifieraient que l'on

concède à la bourgeoisie le droit d'em-
poisonner l'opinion publique.

7. On ne gagnera la masse des ex-
ploités qu'en expropriant les expro-
priés. Ce n'est qu'après la victoire
que le prolétariat sera suivi par les
parties de la population qui ont jus-
qu'ici suivi la bourgeoisie.

8. Les indépendants allemands et
les longuettiens ne font rien pour
transformer l'armée en une armée
rouge et ils refusent de répondre aux
méthodes illégales des gouvernements
actuels par des méthodes illégales.

9. L'expropriation du capital ne
peut pas se réaliser par la voie des
réformes mais uniquement par la con-
fiscation.

10. Les indépendants doivent se
joindre aux spartaciens.

Ce petit papier mérite d'être con-
servé comme l'abrégé, en dix comman-
dements, de l'Evangile soviétiste.
Quelle charité, quel amour du prochain,
quel esprit de liberté il respire ! Il n'y
est question que de dictature, de con-
fiscation, de destruction, de régime de
terreur, d'oppression des peuples par
une avant-garde révolutionnaire qui se
flatte, si elle est victorieuse, d'assujet-
tir à ses ordres l'humanité entière. La
folie des grands conquérants n'a rien
révélé de plus audacieux et de plus cy-
nique. Les deux mondes, qui ont dû se
coaliser pour terrasser le militarisme
allemand, sont maintenant en présence
d'un nouvel adversaire tout aussi dan-
gereux, qui lui ressemble comme un
frère. L'hégémonie de Guillaume II
n'aurait pas été plus dure à supporter
que la tyrannie dont le bolchévisme
menace les peuples. Les Russes en ont
déjà fait l'expérience.

L'argent manque.

Le Conseil fédéral a ratifié vendredi
un emprunt de 25 millions de dollars
conclu avec une banque américaine par
l'entremise de la Banque nationale
suisse et de la Banque Pictet, de Ge-
nève. Sur ce total, 15 millions sont
pris ferme par la banque américaine
au cours de 94. Les dix autres feront
l'objet d'une émission à un cours voi-
sin du pair, de sorte que le taux de
cet argent ressortira pour la Confédé-
ration à environ 9,1 %, l'intérêt étant
de 8 %. L'emprunt est conclu pour
une durée ferme de vingt années. La
Confédération a cependant la faculté
de procéder à des remboursements
anticipés au bout de dix ans, suivant
des modalités déterminées.

Il résulte d'informations diplomati-
ques reçues de Washington que le
marché américain de l'argent est ac-
tuellement très fortement sollicité par
des demandes d'emprunts de l'étran-
ger. Dans les cercles financiers, on
estime que le coût des emprunts à ve-
nir atteindra jusqu'à 10 %. En consé-

quence, on fait preuve de la plus
grande réserve. Il n'a pas été possible
d'obtenir, aux conditions ci-dessus in-
diquées, une somme supérieure à 25
millions de dollars, malgré que notre
situation financière eût rendu désira-
ble de traiter pour un chiffre plus con-
sidérable. En effet, pour faire face aux
besoins courants et assurer la trans-
formation de la dette flottante en con-
solidée, la Confédération a besoin d'en-
viron 300 millions de francs d'ici à la
fin de l'année. En présence des diffi-
cultés que l'on rencontre actuellement
pour trouver de l'argent, le Départe-
ment suisse des chemins de fer a dé-
cidé d'inviter les C. F. F. à suspendre
tous les travaux de constructions non
urgents ou indispensables à la sécurité
du trafic. L'argent liquide recueilli
sera affecté en premier lieu à réaliser,
du moins dans la mesure du possible,
le programme d'électrification des
C. F. F.

NOUVELLES SUISSES

Les finances des Chemins de fer. —
Les dépenses nettes d'exploitation des
chemins de fer fédéraux du 1^{er} janvier
au 31 mars 1920 s'élevèrent approxima-
tivement à 81 456 000 francs, alors
que le budget était de 69 825 545 fr.
Pendant la même période de l'année
1919, les dépenses étaient de 65 758
mille 814 fr. Les recettes de transport
ont atteint 82 524 000 fr.; elles ont à
peu près doublé depuis 1918.

Chemins de fer fédéraux. — Le
Conseil du 1^{er} arrondissement s'est
réuni à Lausanne, le 30 juin, sous la
présidence de M. Ad. Thélin, conseiller
d'Etat, qui, en ouvrant la séance, a
souhaité la bienvenue à deux nouveaux
membres, M. Henri Bersier, conseiller
national, à Lausanne, et M. Roger de
Diesbach, colonel, à Fribourg, puis a
fait part, avec ses regrets, de la démis-
sion du colonel, Horace Jaccard, de
Genève, qui va se fixer à Paris.

Le principal intérêt de la séance
était la réorganisation des C. F. F.; la
discussion a été introduite par M.
Clottu, conseiller d'Etat à Neuchâtel,
qui a étudié les projets présentés ré-
cemment. Ceux-ci, basés sur la centra-
lisation, annihilent les arrondissements,
sont en opposition avec les intérêts po-
litiques et économiques du pays et ne
peuvent satisfaire un Etat fédératif
comme la Suisse. Le conseil s'est pro-
noncé, à l'unanimité, contre ces projets
centralisateurs et il demande, au con-
traire, pour les arrondissements, une
augmentation de compétence en leur
accordant l'initiative et la responsabi-
lité de l'exécution tout en laissant à la
direction générale le contrôle et la sur-
veillance nécessaires pour assurer l'u-
nité d'exploitation nécessaire dans nos
chemins de fer.

L'entente s'est faite complètement

entre les arrondissements pour s'oppo-
ser à ces projets qui paraissent ainsi
fortement menacés.

Une note différente est celle de la
commission représentant le personnel.
Cette commission a décidé de prévi-
ser pour une révision de la loi de ra-
chat dans le sens de la centralisation
de l'administration en remplaçant les
cinq directions d'arrondissement ac-
tuelles par trois administrations d'ar-
rondissement subordonnées à la direc-
tion générale; la commission du per-
sonnel demande la suppression des
conseils d'arrondissement, la réduction
du nombre des membres du conseil
d'administration de 55 à 30 et l'élec-
tion du conseil d'administration par
l'Assemblée fédérale.

Contre le trust du papier. — L'As-
sociation de la presse jurassienne, réu-
nie en assemblée générale à Delémont
le vendredi 2 juillet, a voté à l'unani-
mité une résolution protestant contre
l'attitude des fabricants de papier. Cette
résolution constate que le trust des
fabricants ayant réussi à se rendre
complètement maîtres du marché, abuse
de la situation pour multiplier les haus-
ses artificielles du papier dans le seul
but d'augmenter les bénéfices qui at-
teignent déjà des proportions exagé-
rées, sans tenir compte des intérêts
généraux du commerce et de l'indus-
trie et de ceux de la presse en général.
L'association de la presse jurassienne
a décidé de s'adresser aux autres asso-
ciations de presse du pays pour provo-
quer un mouvement de résistance con-
tre les agissements du trust. Elle pro-
teste également contre l'indifférence
inexplicable du département suisse de
l'économie publique dans cette impor-
tante question du papier.

Une tentative incompréhensible. —
Dans la soirée de vendredi, 9 membres
de la société des pontonniers de Schaf-
house ont voulu mettre à exécution le
téméraire projet qu'ils avaient conçu
de passer le dangereux tourbillon formé
par le Rhin à l'endroit dit « Lachen »
en aval de la digue Moser, près de la
ville. Leur ponton chavira et trois d'en-
tre eux, célibataires, se sont noyés:
Erwin Scherz (Flurlingen), Hans Leu
(Schaffhouse) et Jakob Bächtold (Neu-
hausen).

Schwytz. — Toujours le pétrole.
— A Lachen, la détestable habitude
de verser du pétrole sur le feu a coûté
la vie à quatre personnes: une mère
de famille, ses deux enfants et sa soeur.

Zurich. — Tué par une locome-
tive. — A Zurich, l'ouvrier Bernhard
Gechter était occupé à enlever des
scories, lorsqu'il fut surpris par une
locomotive et tué sur le coup. Il laisse
une veuve et cinq enfants.

Lucerne. — Trois victimes. —
Un terrible accident s'est produit di-

manche après-midi sur le lac à la hauteur de Meggenhorn. Sous la violence de l'orage qui venait d'éclater, un bateau à voiles a été renversé. Les personnes qui s'y trouvaient, au nombre de six, ont été précipitées à l'eau. Trois d'entre elles ont pu être sauvées à grand peine. Quant aux trois autres (un commissaire nommé Ulrich (fils), sa sœur et M. Leber, tous habitant Lucerne), leurs corps n'ont pas été retrouvés jusqu'à présent.

Vaud. — Chute mortelle. — A Barrier sur Vevey, un paysan est tombé d'un cerisier et s'est tué. Il laisse huit enfants.

— Brûlée vive. — Mme H. Leyvraz-Mueirier, 26 ans, originaire de Puidoux, habitant Forel (Lavaux), mère d'un enfant d'une année, ayant voulu activer son feu en y versant du pétrole, a été si grièvement brûlée qu'elle a succombé après douze heures de souffrances à l'Hôpital cantonal où elle avait été transportée.

— L'élection au Conseil d'Etat vandois. — M. Jules Dufour, député de Vevey, présenté par le parti libéral et soutenu également par le parti radical, a été élu, sans concurrent, par 22,400 voix, conseiller d'Etat, en remplacement de M. Robert Coisy, décédé.

— Une votation populaire vandoise. — Une initiative vandoise en faveur de la représentation proportionnelle pour les élections au Grand Conseil et pour les conseils communaux, a été repoussée par 17,200 voix contre 5,200.

Argovie. — Soldats noyés. — Près de Rainfelden, deux soldats, dont un Appenzellois et l'autre encore inconnu, se sont noyés dans le Rhin.

A L'ÉTRANGER

Troubles communistes à Darsmadt.

Des troubles communistes éclatèrent après l'arrestation de divers chefs communistes dont on demandait la libération. Les troupes de police et de sûreté durent faire usage de leurs armes. Plusieurs personnes furent atteintes.

Le gouvernement publie un appel à la population l'exhortant au calme. Dans cet appel, il rejette la domination de la rue et propose de faire les démarches nécessaires pour la réduction des prix.

La terreur en Bulgarie. Cent cinquante morts.

On mande de Sofia à la « Nouvelle Presse Libre » que plusieurs bombes ont fait explosion au cours d'une conférence donnée au théâtre de l'Odéon à Philippopoli au bénéfice des victimes de la terreur bolchéviste. 150 cadavres sont ensevelis sous les décombres de l'édifice. Dans la rue, des collisions se sont produites entre des manifestants d'une part, des agents et des soldats de l'autre. De nombreuses arrestations ont été opérées. Les auteurs de cet attentat en voulaient apparemment à la vie du président du Conseil qui, par hasard, se trouvait précisément absent.

Sept victimes de la foudre. — De très violents orages se sont abattus ces jours derniers sur les Cerdagnes française et espagnole. Au cours d'un de ces orages, la foudre est tombée au moment d'une cérémonie religieuse sur l'église de la petite ville espagnole de Livina, enclavée dans les Pyrénées-Orientales. Sept personnes ont été tuées sur le coup et un grand nombre blessées plus ou moins grièvement.

CANTON DE FRIBOURG

Un bain fatal. — A Aarau, un jeune ouvrier fribourgeois du nom d'Auguste Perroud, qui se baignait dans le canal d'une fabrique de ciment, s'est noyé. Le cadavre n'a pas pu être retrouvé.

Auguste Perroud était né en 1890. Il appartenait à une famille de Berliens qui a habité Fribourg il y a une dizaine d'années et dont le père et la mère sont morts. Tandis que les frères d'Auguste Perroud travaillent aujourd'hui dans le canton, lui-même était parti chercher de l'embauche dans la Suisse allemande. L'office du travail de Berne venait de lui procurer un emploi dans une fabrique d'Aarau.

Un accident mortel. — Un honnête charpentier de Villarsel-le-Gibloux, M. Aimé Magnin, était occupé à une scie circulaire, le 29 juin, lorsqu'une planche qui se trouvait sur la machine l'atteignit violemment en plein corps. M. Magnin tomba comme une masse, se plaignant de douleurs dans l'abdomen. Appelé, M. le docteur Koller, de Romont, diagnostiqua une rupture de l'intestin et fit amener le malade à l'Hôpital cantonal. On tenta sans beaucoup d'espoir, une opération ; le malheureux avait l'intestin sectionné en deux endroits. M. Magnin succomba aux suites de l'accident. Il avait 38 ans, et il laisse dans la désolation une jeune famille.

Méfaits de la foudre. — Mercredi, vers 3 heures, par un violent orage la foudre est tombée sur le bâtiment de MM. les frères Deillon, près de la gare de Vuisternens-dev. Romont, et a mis feu à l'une des façades en bois. Grâce à la pluie diluvienne qui tombait en ce moment et aux prompts secours des pompiers de Vuisternens, on a pu se rendre maître du feu. Les dégâts se bornent à une façade détruite, et à la perte d'une certaine quantité de foin.

Noyé en se baignant. — Un jeune étudiant fribourgeois du Technicum de Bienne, Alfred Schwab, de Chiètres, s'est noyé dans le lac de Bienne. Le corps a été retrouvé et ramené à Chiètres. Alfred Schwab avait 16 ans et demi.

GRUYERE

Le Bulle-Romont. — Réunion à Romont, sous la présidence de M. Charles-E. Masson, directeur de l'Union de banques suisses, à Lausanne, l'assemblée ordinaire des actionnaires du Bulle-Romont a approuvé la gestion et les comptes de l'exercice 1919. Elle a décidé le paiement d'un dividende de 5 %, soit 25 fr. par action. Elle a réélu vérificateurs pour 1920 MM. Gailler, conseiller national, et Henri Pasquier, notaire à Bulle.

Noces d'or. — Dernièrement, M. et Mme Michel Théraulaz-Python, à La Roche, avaient le bonheur de fêter leurs noces d'or, entourés de l'affection de leurs enfants.

M. et Mme Théraulaz, qui ont passé une existence toute de labeur et de devoir, ont élevé une belle famille de huit enfants, mettant en honneur les principes de leurs parents.

Bien qu'âgés de 78 et 70 ans, les jubilaires jouissent encore d'une belle santé.

Nous leur souhaitons de longues années encore au milieu de l'affection de leurs.

Nos visiteurs. — Notre ville a eu samedi la visite de l'Harmonie,

cheur d'hommes allemand de Bienne. Cette société, fort nombreuse, a passé la nuit à Bulle, pour se rendre le lendemain aux Avants, par Montbovon. Malgré le mauvais temps, elle nous a charmés, samedi soir au kiosque, de deux forts beaux chœurs. Puis une soirée familière dans la salle à manger de l'Hôtel des Alpes a réuni nos hôtes et la Chorale de Bulle. De cordiales paroles furent échangées ; de nombreuses et charmantes productions de part et d'autre contribuèrent à donner la gaieté et l'entrain, jusqu'au moment, où trop tôt, il fallut se quitter.

Nos hôtes repartirent le lendemain, enchantés des Bullois et de nos chanteurs.

La Société de gymnastique de Broc. — Pour des raisons inadéquates de notre volonté, nous n'avons pu donner, en temps voulu, un compte-rendu de la belle réception que notre population brocoise a ménagée à la section de gymnastique à son retour de la fête cantonale de Châtel-St-Denis. Nous nous efforçons de combler cette lacune et nous le faisons avec beaucoup de plaisir, car nous sommes partisan de l'exercice physique bien compris et raisonnablement dosé.

La section de gymnastique de Broc a concouru pour la première fois en catégorie supérieure aux côtés des grandes sections de Bulle et de Fribourg. Elle y a obtenu le 2^{me} rang, avec 144,30 points. C'est un très beau résultat et nous félicitons chaleureusement nos vaillants gymnastes. Honneur à eux !

Les concours individuels ont mis en évidence nos champions de l'exercice. Nous sommes fier de donner ici la liste des lauréats :

1. **Concours artistique : Couronnés :** Rütschi Alfred, 5^{me}, 95,25 points ; Ruffieux Oscar, 6^{me}, 93,75 p. ; Wyss Fritz, 15^{me}, 91 p. ; Seydoux Siméon, 16^{me}, 90,50.

Diplômés : Verdan Ernest, avec 83,50 points ; Overney Jules, 81,25 p.

2. **Concours aux nationaux : Couronnés :** Bieri Ernest, 1^{er} couronné, 95,40 ; Gosteli Emile, 11^{me}, 89 ; Wiesendanger Théophile, 12^{me}, 88,25 p.

3. **Concours populaire : Couronnés :** Gachoud Jules, 12^{me} rang, avec 121,25 points.

Notre population, à la nouvelle de ce beau succès, a accueilli avec enthousiasme la section à son retour. La fanfare et les autres sociétés locales étaient à la gare pour attendre ceux que l'on voulait fêter. Un cortège se forma, parcourant les rues de notre village aux sons entraînants de *La Lyre* et aboutit sur la place de l'Hôtel-de-Ville. M. Mossu, syndic de Broc, au nom de l'autorité communale, salua en fort bons termes les vaillants sportifs. Il souligna très éloquemment l'importance de l'exercice : « Ce n'est pas seulement, a-t-il dit, les qualités physiques que vous développez en vous, chers amis gymnastes, mais aussi les qualités morales : patience, sang-froid, tempérance, courage et discipline. »

M. Mossu fit comprendre en outre que la patrie a besoin d'hommes pleins de vigueur, d'adresse, ayant conquis dans leur jeune âge l'habitude de l'énergie, de la bonne humeur, l'habitude de l'effort joyeusement consenti, qu'une saine éducation physique aide à développer.

M. le Syndic rendit un hommage public très mérité aux champions de la société et à ses vétérans : MM. Antonietti et Stœckli qui ont été les membres fondateurs de la section fédérale de gymnastique à Broc.

M. Mossu a eu encore des mots aimables à l'adresse de M. Progin, moniteur actuel de la section, qui s'est réellement distingué dans la prépara-

tion et la direction des exercices, et l'adresse de la petite section des filles et de son moniteur, M. Favre.

Vous pensez si ce discours, tout imprégné de patriotisme, fut applaudi.

La soirée se continua dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. D'accortes frétilantes demoiselles servirent le d'honneur offert par la Commune. Le bon vin, riche, délicat, parfumé, servi de la cave de M. Alex. Sudan, fut partagé fraternellement par les sociétés locales.

M. Stœckli, président de la section de gymnastique, prit le premier la parole pour remercier les autorités communales, les sociétés et la population d'avoir accueilli les gymnastes avec tant de cordialité. M. Gretener, jamalement au président, en souvenir de la fête cantonale de Châtel, une superbe corne. Les applaudissements et les braves retentirent. M. Stœckli, très ému, se leva une seconde fois pour témoigner à M. Gretener sa reconnaissance ; il se fit l'interprète de toutes nos sociétés pour adresser un merci chaleureux à celui qui est réellement le « philanthrope » des œuvres locales.

La joie, sous l'action du bon vin clair, était générale et communicative. Les chants, les rires joyeux s'élevaient dans l'atmosphère de la grande salle. La famille brocoise était en fête.

La société chorale : « L'Harmonie », presque au complet, sous l'habile direction de M. Corboz, chanta avec sa joyeuse chanson de M. Bovet : *La marche des petits oignons*. Le « Frohsinn » à son tour, se fit entendre en la belle langue sonore de Schiller. Inutile d'ajouter que la fanfare s'est dépensée durant toute la soirée.

Après ces productions vocales et musicales, M. Progin, moniteur, prit la parole. Il déclara être bref. Cependant, il voulait dire ce qu'il avait à dire. Il dit sa reconnaissance au président, qui l'a toujours secondé, et aux gymnastes qui ont si bien travaillé. Il n'oublia pas M. Antonietti, président d'honneur, qui assista souvent aux répétitions pour encourager et récompenser les jeunes gens par sa présence et ses précieux conseils.

M. Antonietti crut devoir remercier ceux qui avaient parlé de lui. Il le fit en excellents termes. Honneur à ce vétérans !

Enfin, M. Gretener voulut bien adresser quelques mots à l'assemblée. Il se fit avec sa franchise habituelle. Il manifesta un très vif plaisir de se trouver au milieu des sociétés locales. Il exprima la sympathie et l'amitié très sincère qu'il a toujours ressenties pour les sociétés qui travaillent et font honneur à leur drapeau. Il profita de l'occasion pour témoigner sa joie de se trouver ainsi en présence de la « famille brocoise » où la paix et l'accord régnaient. Et il a ajouté fort judicieusement :

« L'amitié est une chose très précieuse ; elle est active comme la flamme et réchauffante comme elle ; la bonne entente donne l'abondance et la joie. L'amitié groupe et forme une vraie famille unie et heureuse. »

Les bonnes paroles de M. Gretener ont été vivement applaudies. Et c'est ainsi, au milieu de la joie générale que se termina cette fête de la famille brocoise.

Nous nous permettons de terminer en renouvelant nos sincères félicitations et nos sentiments de vive et cordiale sympathie à la vaillante société de gymnastique de Broc, à ses vétérans et à son moniteur. Nous souhaitons à cette société prospérité et partons à sa sévérité afin qu'elle atteigne son but. L'exercice est un levier puissant pour fortifier en eux la vigueur et l'adresse.

physiques, l'initiative, le sens de la solidarité et de discipline et, tout, le caractère. Une société sportive ne doit pas travailler pour des concours où elle doit contribuer à former des hommes.

Un ami de la gymnastique.

Fièvre aphteuse. — Un nouveau cas survenu dans le canton de Bulle la semaine dernière a été déclaré. La fièvre aphteuse vient de faire son apparition dans un pâturage de la vallée de Châtel. Jusqu'ici la vallée de Châtel n'avait été épargnée par le terrible fléau.

La journée sportive. — La journée sportive qu'avait organisée sur ce jour le Football-Club de Bulle, qui avait commencé à 10 heures, a dû être interrompue au grand regret du public par suite de la pluie.

Nouvelles mesures de la fièvre aphteuse. — L'extension de la fièvre aphteuse dans certaines parties du canton d'Etat a pris, dans sa séance du 17 juillet, un nouvel arrêté pour renforcer les mesures de police sanitaire.

H. PA

Passage de l'Union

Horloger

MONTRES

Réparations pro

GRAMOPHONES de

— PRI

CH. BAU

BULLE - VOI

ont l'avantage d'informer

merce de feu M. Sam. Lu

Voitures à dispositi

pour

Transport

Prix modérés.

Les Bai

sont ouv

DÉ

La fièvre aphteuse ayant été

Charney (Gruyère), le

défense formelle à M.

de circuler sur le terri

travention à cette défense se

et les arrêtés concernant les

Charney, (Gruyère) le 4

Aliment concen

et Graines mélang

pour volailles.

— Prix avantageux.

Eug. CROTTI, BUL

AVIS

Le Conseil de Rég

Leysin demande de

vriers pour l'exécution de

vieux de drainages à entrep

à la forêt du Gros Châlon

rière la commune d'Ormon

sons.

Commencement des tra

août 1920.

Demander les conditio

Direction des Trav

la Commune de et à L

Les offres seront reçues ju

17 juillet 1920.

Leysin, 30 juin 1920.

Greffe du Conseil de B

physiques, l'initiative, le sentiment de solidarité et de discipline et, par dessus tout, le caractère. Une société de gymnastique ne doit pas travailler seulement pour des concours ou fêtes, mais elle doit contribuer à former « des hommes. »

Un ami de la gymnastique.

Fièvre aphteuse. — A part un nouveau cas survenu dans une école de Bulle la semaine dernière, la fièvre aphteuse vient de faire son apparition dans un pâturage de Charmey. Jusqu'ici la vallée de Charmey avait été épargnée par le terrible fléau.

La journée sportive. — La pluie de dimanche est venue entraver la journée sportive qu'avait organisée sur ce jour le Football-Club de Bulle. La fête, qui avait commencé le matin déjà, a dû être interrompue à midi, au grand regret du public et des organisateurs.

Nouvelles mesures contre la fièvre aphteuse. — En vue de l'extension de la fièvre aphteuse dans certaines parties du canton, le Conseil d'Etat a pris, dans sa séance du 2 juillet, un nouvel arrêté pour rappeler et renforcer les mesures de police sanitaire.

Un cambrioleur. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu cherchait à s'introduire dans la cave de l'Hôtel du Chamois, à Botterens. Mal lui en prit, car dans la maison logeait le gendarme Sudan, stationné dans la localité pour cause de fièvre aphteuse. Apercevant bientôt le voleur, ce dernier se mit à sa poursuite. Mais le cambrioleur s'enfuit et réussit à s'échapper à la faveur de la nuit. Appelé téléphoniquement, le gendarme Blanc, à Châtel s. Montsalvens, arriva sur les lieux avec son chien. L'intelligent animal ne tarda pas à découvrir le voleur qui se cachait dans une maison du village. C'est un nommé A. R., vandois. Il réfléchit maintenant sur son méfait dans les prisons de Bulle.

Décès.
 Mai 4. — Zemp Joséphine, née Moullet, épouse de Joseph, d'Escholzmatt (Lucerne), 78 ans.
 8. — Barras Elise, née Barras, veuve de Jean, de Châtel sur-Montsalvens, 78 ans.
 12. — Pinaton Joseph, mécanicien, époux de Séraphine née Vuagnaux.
 21. — Andrey Marie-Anne, dite Nanette, née Collaud, veuve de Joseph, de Cerniat, 86 ans.
 25. — Hänni Charlotte, fille de Frédéric, de Stranligen (Berne), 13 mois.
 31. — Roud Emma née Sailer, épouse de Jules, d'Ollon (Vaud), 48 ans.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du vin.
 La prochaine vendange s'annonçant très belle en France, le prix du vin baisse. Les propriétaires, qui ont tenu jusqu'ici la dragée haute, coorent maintenant après les marchands.
 En Espagne, les perspectives sont bonnes. Il se fait beaucoup d'achats, ce qui empêche les prix de tomber.
 Dans la haute Italie, la récolte promet d'être assez belle, quoique l'excès de pluie ait causé du préjudice. En Si-

cile, c'est la sécheresse qui a nuí ; cependant, la vendange sera abondante. Les prix sont fermes.
 En Suisse, les perspectives sont meilleures que l'année dernière. En Valais, on compte sur une récolte de 12 à 14 millions de litres. La végétation est en avance de 15 jours sur l'au dernier. Les prix des vins vieux tombent.

Le prix du blé.
 Le Conseil fédéral a fixé dans la séance de vendredi le prix d'achat de la récolte de blé indigène de 1920 par la Confédération à 67 fr., et celui du seigle à 62 fr. 50 les cent kilos.
 En outre, il a arrêté à 60 fr. le minimum garanti pour la récolte de 1921, et à 57 fr. le minimum garanti pour 1922.

Le prix du pain à Zurich.
 La commission cantonale zuricoise d'alimentation a, du jour au lendemain, fixé à 80 centimes le prix du kilogramme de pain dans tout le canton.

Dans l'intérêt du grand nombre de personnes souffrantes de hernies nous attirons tout spécialement leur attention sur l'annonce de M. Ph. Stener fils, au numéro d'aujourd'hui.

H. PASQUIER
 Passage de l'Union - BULLE
Horlogerie - Bijouterie.
MONTRES en tous genres.
 Réparations promptes, soignées, garanties.
GRAMOPHONES depuis 66 Fr. Disques. Aiguilles.
 — PRIX MODÉRÉS —

CH. BAUDÈRE & Cie
 BULLE - VOITURIERS - BULLE
 ont l'avantage d'informer le public qu'ils ont repris le Commerce de feu M. Sam. Luthy, rue de Vevey.
Voitures à disposition de MM. les Voyageurs et pour promenades.
 Transports en tous genres.
 Prix modérés. — Téléphone 40-

Les Bains du Nord
 sont ouverts dès ce jour.
DÉFENSE.
 La fièvre aphteuse ayant éclaté dans un pâturage de la commune de Charmey (Gruyère), le Conseil communal du dit lieu fait défense formelle à MM. les touristes et aux colporteurs de circuler sur le territoire de cette commune. Toute contravention à cette défense sera passible de l'amende prévue par les lois et les arrêtés concernant les épizooties.
 Charmey, (Gruyère) le 4 juillet 1920. Le Conseil communal.

Aliment concentré et Graines mélangées pour volailles.
 — Prix avantageux. —
Eug CROTTI, BULLE.

AVIS
 Le Conseil de Régie de Leysin demande des ouvriers pour l'exécution de travaux de drainages à entreprendre à la forêt du Gros Charbonnières rière la commune d'Ormont Des-sous.
 Commencement des travaux : août 1920.
 Demander les conditions à la Direction des Travaux de la Commune de et à Leysin. Les offres seront reçues jusqu'au 17 juillet 1920.
 Leysin, 30 juin 1920.
 Greffe du Conseil de Régie.

Vente de bois
 La Ville de Bulle met en vente, par voie de soumission, environ 200 m³ de billons sapin et un certain nombre de billes de hêtre, le tout préparé à port de char au bas du pâturage des Invettes, à Charmey.
 Remettre les offres par m³ au Bureau communal de Bulle jusqu'au mercredi 14 juillet, à 5 heures le soir.
 Le Secrétariat communal.

Meubles de bureaux.
 Bureaux-ministres, classeurs verticaux, fauteuils, tables, machines à écrire, etc., à vendre d'occasion.
 Salle de vente, 22 27, rue Grand St Jean, Lausanne.

Conseil de Régie de Leysin. VENTE de BOIS sur pied.

Le Conseil de Régie de Leysin offre en vente, par voie de soumission, divers lots de bois sur pied dans la forêt des Charbonnières, savoir:
 Lot 1. N^o 1 à 114, marqués en 1919, bois de service, environ 200 mètres cubes.
 Lot 2. Div. 1. Partie est (entre chemin et ruisseau) 188 numéros cubant 76 mètres cubes, chablis et divers.
 Lot 3. Div. 2. Partie ouest (entre chemin, ruisseau et pâturage) 345 numéros cubant 161 m³, chablis et divers.
 Les soumissions devront être déposées au Greffe sousigné pour le 24 juillet 1920.
 Le garde de triage HUBERT, au Sèpey, sera à disposition pour visiter les bois, à La Lécherette, les samedis 10 et 17 juillet.
 Les conditions sont en mains du garde et au Greffe. Paiement : terme 4 mois avec garantie ou au comptant avec 3% d'escompte.
 Leysin, le 30 juin 1920.
 Greffe du Conseil de Régie.

CULTIVATEURS!

Employez le « RAPID »
 Ingrédient efficace contre les limaces, vers, puces de terre.
 Fr. 1.60 le sac de 2 kg.
 En vente chez
Eug. CROTTI, grains, BULLE.

Machine à écrire
 Yost visible N^o 20
 500 fr.
 état de neuf, à vendre d'occasion.
 Salle de vente, 22, rue Grand St Jean, Lausanne.

Jeune homme
 est demandé pour le service d'un magasin de la place, Entrée de suite.
 S'adresser par écrit sous P 1983 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE
 A bas prix, 8 beaux porcs de 10 semaines.
 S'adresser à Joseph Dupasquier, à La Tour-de-Tréme.

A louer
 pour le 1^{er} octobre
une boulangerie
 avec magasin, située près de la Fabrique Cailler, seule dans la localité.
 S'adresser à Edmond Gillard, Botterens.

En soumission.
 La Commune de Bulle met en soumission:
 a) la vente d'environ 40 stères de foyard aux Veaux et à Trochebellon;
 b) le transport de 1000 fagots depuis les endroits indiqués ci-dessus à la remise de la ville;
 c) le creusement de 4000 mètres de fossés, comprenant un lot aux Joux-Noires et un autre à Inson.
 Pour voir les lieux, rendez vous des amateurs vendredi 9 juillet, à 8 heures le matin, au Moulin de la Tréme, et remise des soumissions au Bureau de Ville de Bulle, le même jour, jusqu'à 8 h le soir.
 Ville de Bulle.

A vendre
 7 petits porcs de bonne race de sept semaines, chez M. Alfred Brodard, feu Justin, Pont-la-Ville.
A vendre
 une coulèuse avec foyer et réservoir à eau chaude, en très bon état.
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 1950 B.

A vendre
 10 porcelets de 8 semaines, chez Adolphe GRIVEL, à Avry dev. Pont.
A vendre
 faite d'emploi une pousette et 2 charrettes d'enfants.
 S'adresser au Café de la Clef, Bulle.

A vendre
 4 porcs de 8 semaines chez Joseph Moret, Vuadens, près de l'arrêt des Colombettes.

On cherche
 pour tout de suite une jeune fille forte, honnête et fidèle, comme bonne à tout faire. Bons traitements, vie de famille. Gage 60 fr. par mois. A dresser les offres: Café Boulangerie A. Marbach-Matthey, Le Locle.

A vendre
 25 Actions du Comptoir d'Escompte de Genève, au cours du jour, et un lot d'Actions de la Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.
 Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'affaires C. DUVANEL, à Bulle.
 A la même adresse on offre à vendre, à Bulle, une maison d'habitation de trois appartements.

A vendre
 à Broc, près de la Fabrique
une maison
 de rapport, 4 logements et dépendances.
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1957 B.

A louer
chambre meublée
 à dame seule.
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1990 B.

A VENDRE
 4 porcs
 deux de 7 et deux de 4 mois.
 S'adresser à Pugin Amédée, Echallens.

L'Hôtel de Montbarry
 DEMANDE
 pour de suite
une repasseuse
 et une personne pour donner les bains.
 S'y présenter.

Personne honnête et active
cherche journées
 en ville.
 S'adresser à Mme Victorine Pittet, maison Dévaud, tapissier, La Tour.

On placera
 avec un troupeau de vaches un jeune taureau pie jaune ayant été contaminé.
 S'adresser à Gremaud frères, à Riaz.

A vendre
une maison
 avec jardin, bien exposée au soleil.
 S'adresser à A. Kamer-Maugin, La Tour-de-Tréme.

Les chaussures Hirt sont les meilleures



Garantie pour chaque paire
Atelier de réparations
Demandez catalogue illustré gratuit!

Nous expédions contre remboursement: No. Frs.
Souliers pour enfants, Box Derby 23/25 13.50
Souliers de dimanche p. enfants, Box 26/29 18.—
Souliers de dimanche p. garçons 30/35 21.50
Souliers de dimanche p. dames, Box élégant 36/42 29.—
Bottines à lacets p. dames, Box Derby 36/42 29.—
Bottines à lacets pour dames, Derby, bouts vernis 36/42 32.—
Bottines à lacets pour messieurs, Box Derby 40/47 34.50
Bottines à lacets pour messieurs, Box, bouts vernis 40/47 39.—
Bottines à lacets pour messieurs, Box 2 semelles 40/47 44.—

: Rod. Hirt fils, Lenzbourg :

HERNIES

Pourquoi supporter plus longtemps les inconvénients et douleurs acablées par l'usage d'un bandage ordinaire?
Personne n'hésite de l'échanger sans délai contre mon

Bandage Herniaire « Universel »

de grandeur minime, fait sur mesure sans ressorts, à porter jour et nuit, à articuler selon pression dans n'importe quelle situation et étendue de votre maladie herniaire. Peut s'appliquer dans chaque cas, soit pour hommes, dames ou enfants.

Pour tous renseignements adressez vous, s. v. pl., à mon représentant spécialiste se trouvant:

Mardi le 13 juillet, de 3 1/2 à 6 h. du soir, à Bulle, Hôtel du Cheval-Blanc, et mardi, le 13 juillet, de 8 à 2 1/4 h. de l'après-midi, à Romont, Hôtel de la Gare. Egalement mercredi, le 14 juillet, de 7 1/2 à 10 1/2 h. du matin, à Château-d'Oex, Hôtel de l'Ours, envoyé spécialement pour vous faire connaître cette nouveauté.

Echantillons à disposition, également de ceintures en tissu élastique et ressort de première qualité dernier système et dans tous les prix. Il vous montrera aussi des échantillons de bandes élastiques, ceintures abdominales, ceintures ombilicales, ceintures ventrières, ceintures circonscrites, ceintures pour l'abaissement de l'utérus, bandages hémorroïdaux, appareils orthopédiques, bas de varices et suspensoirs. Service spécial et discret. Garantie.

Ph. STEUER FILS, fabrication de bandages et d'articles orthopédiques, Constance (Lac de Constance) rue de Wessenberg, 15 17. Tél. 515

A VENDRE

2 wagons
paille de froment
première qualité, du pays.
JOHNER, commerçant, MORAT.

Les soussignés ont l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'ils viennent d'ouvrir un

Atelier de mécanique et serrurerie à La Tour de Trême
(ancien atelier Stempfl).

Ils se recommandent pour tous travaux concernant leur état:
Réparations de machines agricoles.
Installations — Transformations.
Travail prompt et soigné.

Emile COTTIER. Henri BUZIO.

S. A. Hôtel des Alpes-Terminus-Gare à Bulle.

L'assemblée des actionnaires du 26 juin a voté la liquidation de la Société et le remboursement du capital-actions à raison de fr. 320 — par titre. La Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle, est chargée, d'opérer le paiement à partir de ce jour.

Le Conseil d'Administration.

Crédit Gruyérien, Bulle

MM. les porteurs de Parts de fondation sont priés de présenter leurs titres à la Caisse de la Banque pour le renouvellement de la Feuille de coupons.

A vendre
faute de place une
machine à coudre pour cordonnier
ayant peu servi et en bon état.
S'adresser à Etienne EQUEY,
rue du Moléson, Bulle.



Eternit
couverture excellente
Garantie 10 ans.
même contre la grêle.
Infaillible contre les ouragans.
Revêtements extérieurs de façades bon marché et agréables à l'œil.
Revêtements impatrisibles de plafonds et parois.

Eternit Niederurnen (Glaris)

Je suis acheteur de
chevaux
pour
la boucherie
abattus ou non.
Ch. BAUDÈRE
marchand de chevaux
Hôtel de l'Écu, BULLE.

A VENDRE
dans les environs immédiats de la Ville de Bulle de beaux et bons domaines de la contenance de 31, 38, 55 et 25 poses, avec bons bâtiments;
à Cerniat: une propriété de 13 poses avec bâtiment;
à La Roche: un domaine de 20 poses et bâtiment;
à Villars-s. Glâne: une belle villa, conviendrait pr. pensionnat;
à Bulle, au centre de la ville, une maison avec de grands magasins.

A acheter
un bâtiment, avec fonds de commerce, ou le fonds de commerce seul, avec belle clientèle
Pour tous renseignements s'adresser au Bureau d'affaires
C. DUVANEL, Bulle.

Je suis acheteur
de 100 stères foyard
quartiers et rondins, verts ou secs, pris sur place.
PUGN, fromage, RIAZ.

Jeune employé de banque cherche
chambre meublée.
Entrée de suite.
Faire offres à Publicitas S. A., Bulle sous P. 1968 B.

A vendre
2 devantures de magasin
Vitrines et stores à rouleau en tôle ondulée. Hauteur 2 m. 60, largeur 2 m. 70.
S'adresser à Publicitas S. A., à Bulle, sous P 1970 B.

A vendre
un bel accordéon
4 rangs, 56 basses chromatiques, marque Stradella, état de neuf, pour 300 fr.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 1938, B.

Travaux d'impression
Imprimerie Glasson Frères.

Société coopérative de Consommation BROC et environs
Jambon d'Amérique, fr. 2.50 le demi-kilog
Lard gras étranger, fr. 2.-- le demi-kilog
dans tous nos magasins.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE
à BULLE (près de la gare).
Capital: Fr. 1.000.000. Réserves Fr. 410.000.

La Banque reçoit actuellement des dépôts d'argent aux conditions suivantes:

En compte-courant à vue: 3 1/2 %.
En Caisse d'épargne: 4 1/2 %.
En compte-courant avec préavis: de 3 3/4 à 5 1/2 %.
A terme, contre certificats de dépôts:
de 1 à 3 ans: 5 1/2 % — à 5 ans: 5 3/4 %.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

APPAREIL PATENTÉ pour les cornes
(Pat. N° 81762)

Seul représentant pour le canton de Fribourg:
A. EBISCHER, sellier, Fribourg.
Fabricant: J. BURGI, sellier, à Guin.

Vente d'immeubles.

Le jeudi 8 juillet, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, de 1 1/2 à 3 heures, pour cause de partage, il sera exposé en vente aux enchères publiques, les immeubles ci-après:

Commune de Broc:
Art. 196 et 623a Chambon d'Avaud, 1 pose 173 perches.
Commune de Charmey:
1^{er} lot. Art. 126, 127, 128, Le Piamont dessus, pâturage de 12 poses 319 perches.
2^{me} lot. Les montagnes du Plan du Mont, pâturage et fanage de 67 hectares 78 ares 96 m., soit 188 poses 114 perches; du Crozet derrière, pâturage de 477.990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés peuplées et de toutes grandeurs et des Morthes, estivage et improductif de 319 poses.
Commune de Gruyères:
Domaine de Praç-Riond, de 24 poses 310 perches, dont 2 poses 334 perches de forêt, avec chalet de plaisance et jardin d'agrément, deux eaux, lumière électrique, téléphone.
Pour les conditions s'adresser à ANDREY frères, Bulle.

CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE
Capital et Réserves: Fr. 1,100 000.--.

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces aux conditions suivantes:

En compte-courant:
à vue 3 1/2 %.
avec préavis, selon entente, de 3 3/4 à 5 1/2 %.

En compte d'épargne: 4 1/2 %.

A Terme fixe, contre certificats de dépôts nominatifs ou au porteur:
de 1 à 3 ans 5 1/2 %.
à 5 ans 5 3/4 %.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.
Nous traitons aux meilleurs cours toutes opérations de

CHANGE.

Pour embellir votre Salon, Chambre à manger, Fumoir, Bureau etc., procurez-vous un

Lustre en fer forgé
Grand choix de lustres, lampes, lanternes
en tous genres depuis 50 fr., chez

J. FIRMAN-CASTELLA, Bulle
Soudure autogène et ferronnerie d'Art.

Bibliothèque cantonale

39^{me} Année. — N° 55



ABONNEMENTS
Suisse: 1 an, Fr. 5.—
6 mois: 2 50
Étranger: 1 an: 9 50
6 mois: 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

La pénurie financière

Il a été adressé au général des finances de tous cantons la circulaire suivante:

La Confédération doit, pour ses besoins les plus urgents, faire un appel au crédit public à la fin de l'année courante, pour trouver environ 150 millions. Cette somme viendrait en partie des chemins de fer et 108 millions pour le rachat des bons de caisse échéance le 5 novembre 1919.

D'autre part, les cantons demandent sous forme de sommes importantes de Berner vient d'émettre un emprunt de 10 millions; le Neuchâtel suivra avec son emprunt de 20 millions, dont le chiffre est d'environ 20 millions.

Il est probable que le crédit public aura dans le courant de l'année, de même que l'année dernière, d'importance. Nouvelle et forte baisse du marché de l'argent. La situation a déjà remarqué que les banques cantonales ne peuvent plus encore d'une diminution de disponibilités, elles se voient forcées de demander de nouvelles avances sur le marché central d'émission. Il y a un grand nombre d'établissements financiers de moindre importance, les banques, en particulier des banques de cantons, qui ont souffert de la fièvre alémanique, ont dû emprunter de la Banque nationale suisse sur nantissement de leur actif. Le changement provoqué par la situation du marché est d'ordre caractéristique que ces dernières régions essentielles de la Suisse. Étant donné que les banques cantonales ne peuvent plus continuer à exercer leur rôle financier va s'aggraver. Le marché de court terme devient de plus en plus tendu. Parmi les facteurs exercés sur le marché à court terme, la plus grande influence, citons dans notre pays de l'étranger; 2. le ralentissement de ces deux dernières années la formation du capital et le renchérissement progressif de l'augmentation des intérêts; 3. les émissions de nouveaux emprunts qui ont été ajoutés aux sommes déjà existantes sur le marché des capitaux.